

Camille Robert

Université du Québec à Montréal

La question du travail ménager commence à émerger dans le discours des féministes québécoises dès la fin des années 1960. En 1968, l'Association féminine d'éducation et d'action sociale recommande à la *Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada* le versement d'allocations aux mères au foyer afin de reconnaître leur travail dans l'éducation des jeunes enfants<sup>[1]</sup>. Deux ans plus tard, le Front de libération des femmes élargit cette recommandation en revendiquant un salaire pour toutes les femmes qui désirent travailler à la maison comme ménagères. Le travail ménager est alors compris comme l'ensemble des activités liées au soin des enfants, au soin du mari et aux tâches ménagères, de l'alimentation au nettoyage. Certaines analyses vont jusqu'à inclure dans la définition de ce travail la sexualité, les grossesses, l'affection et les sourires.

Alors qu'une majorité de Québécoises est au foyer, cette première réflexion sur le travail invisible permettra leur inclusion comme actrices sociales, à une époque où elles sont toujours considérées comme des citoyennes de seconde zone, tant au plan juridique que politique. Non salariées, les ménagères sont alors *de facto* exclues de la sphère de la production sociale comme de l'arène politique. Si les femmes investissent alors de plus en plus le marché du travail, elles continueront néanmoins à assumer la plupart du travail ménager après leurs heures salariées. Cette surcharge est ce que les féministes nomment la « double journée de travail ». Au sein de la gauche, plusieurs personnes considèrent malgré tout les ménagères comme inactives, et soutiennent que l'émancipation des femmes passe d'abord par l'intégration au travail salarié, et une présence accrue sur le « marché du travail ».

Nous désirons ici souligner l'importance, dans le mouvement féministe, de l'analyse du travail ménager. Le travail ménager est en effet considéré pendant plusieurs années comme le socle commun de l'exploitation de toutes les femmes. En particulier dans les années 1970, le thème du travail ménager a été très présent dans la presse féministe et au sein de la production culturelle. L'État s'est également intéressé à la question dès la fin des années 1960, avec la *Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada*, dont une partie est consacrée au travail non salarié des ménagères. Plusieurs organismes gouvernementaux, comme le Conseil du statut de la femme, ont aussi produit des publications sur le travail ménager. Au niveau international et à partir de 1972, on observe également la formation d'un réseau féministe qui revendique un salaire au travail ménager, salaire jugé indispensable à l'amélioration des conditions de vie de ces travailleuses<sup>[2]</sup>.

Jusqu'à présent, l'historiographie québécoise est demeurée pratiquement silencieuse quant aux discours féministes sur le travail ménager. Hormis l'ouvrage de Louise Toupin sur le mouvement international du salaire au travail ménager<sup>[3]</sup>, la discipline de l'histoire des femmes aborde peu ces discours et ces débats tenus au sein du mouvement féministe. Pour cette période,

on retient surtout les luttes d'accès à l'avortement et à la contraception. Plus largement, il est peu question, dans l'historiographie, des discours féministes sur le travail ménager comme élément de continuité dans le mouvement. Le fait qu'autant de groupes de femmes, de partis politiques, de syndicats et d'organisations de gauche aient tenu des débats sur la reconnaissance du travail ménager nous laisse croire qu'il ne s'agit pas d'une question marginale. Il est toutefois difficile de s'expliquer ce silence, considérant l'importance du poids de la documentation à ce sujet, l'existence de productions culturelles, et les événements d'envergure tenus à Montréal, soit deux symposiums féministes internationaux et un colloque national.

Au sein même du mouvement féministe, il existe une certaine division interne quant à l'héritage des discours entourant le travail ménager. Dans certains ouvrages de science politique<sup>[4]</sup> et d'histoire<sup>[5]</sup>, l'apport théorique du FLF et du Centre des femmes demeure contesté en raison de leur analyse marxiste – lecture qui est remise en question par Micheline Dumont, Louise Toupin<sup>[6]</sup> et Sean Mills<sup>[7]</sup>. Cette méconnaissance – ou cette occultation – de l'héritage entourant la théorisation du travail ménager aurait ainsi des conséquences directes sur la compréhension du mouvement féministe contemporain. Les travaux d'Annabelle Seery en science politique ont souligné que les jeunes féministes d'aujourd'hui « rapportent un silence, du moins une absence de réel débat sur la question [du travail ménager] dans le mouvement, comme si les discussions s'étaient closes au début des années 1980. Elles se questionnent à savoir si le travail de reproduction sociale n'est pas devenu un tabou du mouvement des femmes au Québec »<sup>[8]</sup>. Nous souhaitons donc que le fait d'historiciser cette lutte permettra de remettre à l'avant-plan tout un pan de la pensée féministe, jusqu'ici pratiquement balayé.

Le présent article procèdera ainsi à une analyse des discours féministes autour du travail ménager au cours de la période 1968-1985, car cette périodisation couvre l'essentiel des débats et des publications sur le travail ménager, dans le cadre du renouveau féministe au Québec. Pour ce faire, nous avons procédé au dépouillement de journaux féministes<sup>[9]</sup>, de bulletins internes d'organisations, de publications gouvernementales, de rapports de recherche, d'actes de colloque, et de documents d'analyse<sup>[10]</sup>. Nos résultats de recherche seront ici présentés en deux périodes couvrant les années 1968 à 1976, et 1976 à 1985. La première période correspond à l'émergence et à la diffusion d'un discours sur le travail ménager (1968-1976) ; la seconde marque une reconfiguration du mouvement féministe autour de ce nouveau discours (1976-1985). Pour chacune de ces périodes, nous ferons une recension des discours des militantes, ainsi que des mobilisations, des productions culturelles et des événements marquants portant sur le travail ménager des Québécoises, afin de mieux retracer l'émergence de ce discours.

### ***1968-1976 : Émergence et diffusion d'un discours sur le travail ménager***

Au Québec, la première moitié des années 1970 est marquée par l'émergence de plusieurs collectifs féministes qui entrent en rupture avec les stratégies réformistes des associations féminines déjà existantes, comme l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS)

et la Fédération des femmes du Québec (FFQ). Les féministes de cette période s'inspirent fortement des discours anticolonialistes et marxistes pour penser l'oppression des femmes. Le FLF, puis le Centre des femmes, sont les deux principaux groupes féministes retenus pour cette période. Ces groupes contribuent à la théorie et à la mobilisation féministe avec leur journal *Québécoises deboutte!*. C'est essentiellement le Centre des femmes qui élabore un discours sur le travail ménager à travers un cadre d'analyse féministe marxiste. Par la suite, d'autres groupes féministes se montreront également sensibles à la question du travail invisible, notamment le *Théâtre des cuisines* et les *Éditions du Remue-ménage*. Du côté anglophone, le *Montreal Power of Women Collective* défend, durant sa brève existence, la revendication d'un salaire au travail ménager, en entretenant des liens avec le *Collectif féministe international*. Ces préoccupations concernant le travail invisible ont également des échos en politique ; dans ses programmes de 1973 et de 1975, le Parti québécois propose la rémunération du conjoint au foyer, dans une série de mesures en faveur des familles et des femmes <sup>[11]</sup>.

#### a) Le Front de libération des femmes

Le Front de libération des femmes est formé en 1969 à Montréal, dans la foulée des mobilisations contre le règlement anti-manifestation de l'administration Drapeau-Saulnier. Si elles luttent surtout pour l'accès à la contraception et à l'avortement, les militantes du FLF sont aussi les premières féministes québécoises à proposer une analyse qui permette de dissocier le travail ménager de son caractère féminin. À la fin de l'été 1970, elles publient un premier texte diffusé à plus large échelle, qui est destiné aux médias et aux femmes souhaitant s'impliquer dans le groupe. Dans ce document, le FLF revendique « un salaire pour les femmes qui désirent travailler à la maison » <sup>[12]</sup> et des garderies d'État ouvertes 24 heures par jour et sept jours par semaine « pour libérer les femmes de leurs tâches de gardiennes et de ménagères » <sup>[13]</sup>. Dans le premier numéro du journal *Québécoises deboutte!*, le thème du travail ménager est récurrent. Quelques articles évoquent les problèmes liés à la condition des ménagères, comme l'essoufflement, la fatigue, l'absence de salaire, l'isolement et le manque de congés.

Le FLF présente d'abord, dans *Québécoises deboutte!*, une analyse de la famille qui s'inspire directement de l'*Origine de la famille, de la propriété privée et de l'État* de Friedrich Engels <sup>[14]</sup>, l'un des seuls documents à ce moment accessibles en français qui propose de penser l'oppression des femmes de manière transhistorique <sup>[15]</sup>. Selon cette lecture, la triple émergence de la famille patriarcale, de la sphère privée et de l'inégalité entre les sexes serait en lien avec l'apparition de la propriété privée. En effet, pour sécuriser leur descendance, les hommes devaient d'abord s'assurer de la paternité de leurs enfants à travers le mariage et la monogamie des femmes. Au Québec, selon le FLF, le passage du travail agricole au travail industriel aurait contribué à écarter les femmes de la production sociale, en les confinant au foyer et en les rendant dépendantes du salaire de leur mari. Les rapports entre mari-pourvoyeur et femme-ménagère sont pour leur part analysés par le FLF à travers une lecture qui semble inspirée de *La femme mystifiée* <sup>[16]</sup>, de Betty Friedan. Dans la famille capitaliste nord-américaine, la ménagère serait à la fois confinée aux

tâches domestiques, présentées comme naturelles et valorisantes, et isolée dans le cadre de son domicile, ayant peu de contacts sociaux, hormis avec son mari et ses enfants.

Pour mettre fin à cet isolement forcé, la libération des femmes est alors pensée par les militantes à travers une double émancipation : l'abolition de la famille nucléaire, et une socialisation du travail ménager<sup>[17]</sup>. Cette socialisation est envisagée comme une « prise en charge par la collectivité du soin des enfants et le développement des services indispensables à la reconstitution collective de la force de travail sociale »<sup>[18]</sup>. Aux yeux du FLF, il est nécessaire de mobiliser « les femmes dont les conditions matérielles sont les plus inacceptables »<sup>[19]</sup>, soit les ménagères et les ouvrières. Pour les militantes du Front, l'attribution du travail ménager aux femmes sert au système capitaliste. Malgré son caractère productif, le travail ménager demeure en effet non-rémunéré et non-reconnu, mais néanmoins nécessaire à la reproduction de la force de travail.

#### b) Le Centre des femmes

Après la dissolution du FLF à l'automne 1971, le Centre des femmes poursuit, de 1972 à 1975, la lutte pour la contraception et l'avortement, ainsi que la coordination du journal *Québécoises deboutte!*. L'une des contributions importantes du Centre, dans le cadre de la pensée féministe, est la théorisation du travail ménager comme forme d'exploitation spécifique aux femmes et le recours à une analyse marxiste pour penser l'oppression des femmes<sup>[20]</sup>. Selon le Centre, les femmes auraient deux lieux de travail : l'usine et la maison. Les luttes des travailleuses comportent donc deux fronts et, en ce sens, le militantisme des femmes à l'usine dépendrait des conditions qu'elles vivent à la maison.

Les militantes du Centre publient un premier article sur le travail ménager dans le troisième numéro de *Québécoises deboutte!*. Elles y définissent le travail ménager à travers trois caractéristiques principales ; il est invisible, privé et gratuit. Il s'agit d'abord d'un travail *invisible* car ce qu'il produit est écarté du marché, et n'est pas comptabilisé dans le revenu national ; en effet, les ménagères entrent dans la catégorie des marginaux, au même titre que les personnes handicapées, les personnes avec une déficience intellectuelle ou les personnes aux études. Le travail ménager revêt également un caractère *privé* car son produit est consommé dans la cellule familiale, masquant la valeur sociale de ce travail. Les femmes doivent ainsi assumer cette charge de manière isolée et individuelle, plutôt que de façon sociale et collective. En troisième lieu, comme ce travail est *gratuit*, il permet aux patrons de maintenir les salaires des travailleurs plus bas, car ces derniers n'ont pas à payer pour se procurer ces mêmes services sur le marché<sup>[21]</sup>. Le Centre propose également une critique de la représentation culturelle des femmes. La télévision, en particulier, occupe une place importante dans les foyers, où les ménagères l'utilisent pour briser la solitude. En présentant une image idéalisée de la femme au foyer, ce modèle s'impose comme seule avenue naturelle et possible pour les femmes. D'autres éléments culturels, comme la Fête des mères, auraient aussi pour but de renforcer l'assignation des

femmes au travail ménager, en les limitant à ce seul rôle de reines du foyer<sup>[22]</sup>.

Après une rencontre à l'été 1973 avec deux féministes marxistes, Mariarosa Dalla Costa et Selma James, le Centre des femmes élargit sa position au sujet du travail ménager. Il s'agissait alors d'un premier contact, pour les féministes québécoises, avec le mouvement international du salaire au travail ménager. Bien que les militantes n'adhèrent pas entièrement à cette perspective, au sortir de cette rencontre, on semble observer une transformation dans la conception des ménagères au sein du Centre des femmes. D'un rôle subordonné, le statut de la ménagère devient par la suite une position à partir de laquelle lutter. La ménagère émerge désormais comme une figure d'avant-plan. Selon les auteures invitées, le caractère productif de ce travail donne aux ménagères un rapport de force important : si elles cessent leurs activités, c'est le système capitaliste qui sera affecté, et non seulement la famille. Le foyer et le quartier ne sont donc pas des endroits de détente et de loisirs, mais sont au cœur de l'exploitation capitaliste. Selon Dalla Costa et James, poser la question du salaire au travail ménager permet de révéler la valeur sociale de ce travail, en le séparant de son caractère féminin, naturel et affectif. Le salaire au travail ménager permettrait également d'amoindrir les rapports de dépendance, de violence et de domination économique, présents à l'intérieur de la famille<sup>[23]</sup>.

#### **c) *Montreal Power of Women Collective***

Bien qu'aucun groupe francophone n'ait rejoint la campagne du salaire au travail ménager, un groupe de féministes anglophones s'est joint au réseau international du salaire au travail ménager. Créé en novembre 1974, le *Montreal Power of Women Collective* réunissait entre dix et quinze femmes, qui s'étaient rassemblées après avoir, pour la plupart, assisté à une conférence à New York au sujet du salaire au travail ménager<sup>[24]</sup>. Quelques exemples des activités auxquelles ont pris part les membres du collectif sont présentés dans une lettre adressée au réseau du salaire au travail ménager, datée du 31 mars 1975. Elles auraient participé à une manifestation pour les garderies – probablement dans le cadre du mouvement SOS Garderies –, envoyé des conférencières dans certains cégeps et initié un débat au *McGill Women's Collective Press* sur le mouvement *Wages for Housework*. Le collectif aurait également été invité à plusieurs émissions de radio et travaillait à la mise en place d'un contingent de femmes pour la manifestation du premier mai.

#### **d) *L'Intergroupe***

Après la dissolution du Centre des femmes en 1975, d'anciennes militantes poursuivent leur engagement dans différents collectifs. En 1976, l'Intergroupe est créé comme lieu de formation politique, de débats théoriques et d'actions concertées entre le Comité de lutte pour l'avortement et la contraception libres et gratuits, le Théâtre des cuisines, les Éditions du Remue-Ménage et le

Centre de santé des femmes du Plateau Mont-Royal. En continuité avec le Centre des femmes et le féminisme marxiste, l'Intergroupe reprend certaines préoccupations relatives à la question du travail ménager. Plus précisément, les Éditions du Remue-Ménage sont notamment fondées pour traduire et offrir au lectorat québécois les publications liées au mouvement du salaire au travail ménager. Globalement, l'Intergroupe se montre favorable à la perspective du salaire au travail ménager, mais sans rejoindre la campagne concrète pour le revendiquer – notamment en raison de l'absence de consensus parmi les différents groupes sur cette question<sup>[25]</sup>. Finalement, à la suite des désaccords au sujet des luttes à mener, cette « structure peu structurée »<sup>[26]</sup> est sabordée en 1977, même si les groupes membres continuent d'exister.

Pour la première moitié des années 1970, l'émergence d'un discours sur le travail ménager est donc liée au courant féministe révolutionnaire, dont se réclamaient le FLF et le Centre des femmes. Les analyses mises de l'avant par ces collectifs proposent une lecture féministe de l'oppression domestique des femmes à travers un cadre théorique marxiste. Les termes choisis sont fortement inspirés par l'analyse de la production dans le capitalisme, dont le travail ménager serait le pendant invisible. En définitive, la revendication du salaire au travail ménager a connu peu de succès dans le milieu féministe francophone durant la première moitié des années 1970. Plusieurs femmes craignaient que la mise en place d'une telle mesure ait pour effet d'aggraver le confinement des femmes au foyer en rémunérant leur travail, comme la critique du Centre des femmes le laissait entendre, et prônèrent plutôt une socialisation du travail ménager. Toutefois, la rencontre avec les féministes marxistes permettra d'envisager le statut de ménagère comme une position à partir de laquelle lutter. Cette ouverture théorique aura sans doute permis d'envisager différemment le travail ménager, et a donné lieu à une pièce de théâtre réclamant la salarisation de ce travail, ainsi qu'au projet de traduire en français les publications du mouvement international portant sur cette revendication au sein des Éditions du Remue-Ménage.

#### **1976-1985 : Bouleversements et transformations du mouvement féministe**

À partir de 1976, on assiste à certaines transformations au sein du mouvement féministe. Peu à peu, le féminisme marxiste, qui avait donné le ton au mouvement pour la première moitié des années 1970, est écarté de la presse féministe. Le journal *Les Têtes de pioche* publie des numéros de 1976 à 1979, en mettant de l'avant une lecture féministe radicale. Par la suite, *La Vie en rose* tentera, dès 1980, de rompre avec cette dichotomie entre féminisme et féminisme radical. Dès la seconde moitié des années 1970, plusieurs regroupements de femmes et organismes s'intéresseront également au travail ménager, aux moyens d'en gagner la reconnaissance, et aux mesures à prendre pour rendre son partage plus égalitaire. C'est également durant cette période que plusieurs consultations auront lieu quant à la revendication du salaire au travail ménager, jusque-là mise de l'avant exclusivement par le courant féministe marxiste.

### a) *Les Têtes de pioche*

Publié dès mars 1976, le journal délaisse l'analyse anticapitaliste et met plutôt de l'avant un discours féministe radical, qui cible le patriarcat comme principale cause de l'oppression des femmes. Bien que *Les Têtes de pioche* proposent quelques articles sur le travail ménager, il est surtout présenté comme un aspect parmi d'autres de la condition des femmes. L'agentivité des ménagères, que mettait de l'avant le discours féministe marxiste, n'apparaît plus comme une perspective de lutte. D'autres thèmes se taillent une place plus importante, comme la contraception, l'avortement, les garderies, les relations de couple, la violence contre les femmes et la politique.

Dans les premiers numéros, la condition des ménagères est parfois abordée, mais surtout sous forme de témoignages individuels. Dans le second numéro publié en avril 1976, une femme revient par exemple sur le vécu difficile de sa mère qui dut élever pratiquement seule ses onze enfants<sup>[27]</sup>. Ce n'est toutefois qu'en mars 1977, dans le dixième numéro, que l'équipe éditoriale publie des revendications quant au travail ménager. Les militantes réclament « la reconnaissance du travail domestique, de tout ce qui consiste en travail de tous les jours : prendre soin de la vie, la protéger, l'entretenir pour qu'elle puisse s'épanouir »<sup>[28]</sup>. Dans le numéro suivant, une caricature et un poème abordent l'épuisement des ménagères. En mai 1977, une parution du journal est consacrée en entier au thème du travail des femmes.

Globalement, l'analyse systémique du travail ménager est cependant très peu présente, en comparaison avec le travail amorcé par les militantes de *Québécoises deboutte!*. À travers les articles présentés dans *Les Têtes de pioche*, le travail ménager n'est plus conçu comme la base de l'exploitation commune à toutes les femmes, ni analysé à travers son rôle spécifique dans le capitalisme ; il apparaît surtout comme un travail effectué au bénéfice des hommes.

### b) *La Vie en rose*

En mars 1980, *La Vie en rose* publie son premier numéro, d'abord en supplément du trimestriel *Le Temps fou*, une revue contre-culturelle. Après quatre numéros annexés, la première revue « autonome » paraît en mars 1981. À cette occasion, *La Vie en rose* présente un dossier spécial sur le salaire au travail ménager. Par ce dossier, l'équipe du journal féministe souhaitait relancer le débat sur la question<sup>[29]</sup>. Dans l'éditorial du dossier, l'équipe de *La Vie en rose* prend ainsi ouvertement position en faveur du salaire au travail ménager.

Plusieurs extraits du texte-manifeste *Wages against Housework* de Silvia Federici sont traduits en français et, en marge du dossier, apparaissent les positions de différentes organisations de gauche et féminines sur la question du salaire au travail ménager. Les extraits présentés remettent de l'avant une analyse féministe marxiste. Dans un texte de synthèse, Nicole Lacelle présente les bases théoriques de cette revendication en s'inspirant des publications du Réseau international

pour le salaire au travail ménager. Elle propose d'abord une critique de la gauche marxiste, qui, au nom de la lutte des classes, a relégué les ménagères à un rôle de soutien de cette lutte jugée centrale<sup>[30]</sup>. Au regard de la réception du dossier sur le salaire au travail ménager, les réactions sont mitigées. Pour une partie de la gauche, la libération des femmes passait nécessairement par leur intégration au marché du travail. Peu de voix féministes se sont alors portées à la défense de la revendication du salaire au travail ménager.

### c) Le Conseil du statut de la femme

En 1978, le Conseil du statut de la femme (CSF)<sup>[31]</sup> publie son rapport *Pour les Québécoises : égalité et indépendance*. Il s'agissait d'une politique globale qui visait à amorcer une réflexion de fond sur la condition des femmes. Dans cette étude, le CSF adopte ouvertement une approche féministe et affirme que l'inégalité entre les sexes résulte de la division sexuelle du travail<sup>[32]</sup>. Cette division sexuelle proviendrait d'abord de la socialisation, et particulièrement du milieu familial. Le fait que les femmes effectuent, sur le marché du travail, des tâches similaires à celles qu'elles effectuent gratuitement dans le foyer, aurait ainsi des répercussions durables sur les types d'emplois occupés et sur les salaires qui leur sont versés - généralement plus bas que pour les emplois traditionnellement masculins<sup>[33]</sup>. De plus, les responsabilités liées au travail domestique et au soin de la famille, dont elles assument la plus grande partie, alimentent chez les employeurs des préjugés relatifs à leur prestation de travail<sup>[34]</sup>.

Dans cette étude, le CSF rejette le « salaire versé à la femme au foyer », car cette mesure perpétuerait la dépendance des femmes à l'égard du mari, leur assignation au travail ménager, et leur exclusion du marché du travail<sup>[35]</sup>. Le Conseil se prononce ainsi à la fois contre le partage obligatoire du salaire du travailleur avec sa femme, mais aussi contre un salaire versé par l'État à la personne qui effectue le travail ménager. D'un côté, on estime que ce partage forcé n'aurait pas pour effet d'accroître les revenus familiaux et qu'il reposerait entièrement sur l'état civil du couple, et non sur la reconnaissance du travail réalisé dans le foyer<sup>[36]</sup>. Par ailleurs, le salaire versé par l'État est jugé trop coûteux et les auteures considèrent qu'il serait illogique que le gouvernement paie pour des services dont le mari est seul à bénéficier. Ainsi, le Conseil reconnaît peu la valeur sociale du travail ménager, le présentant encore comme l'objet de relations individuelles entre femme, mari et enfants. Le CSF vise plutôt, dans ses objectifs, un meilleur partage des responsabilités familiales entre les parents, l'amélioration des régimes d'allocations, et la mise sur pied de services de garde d'enfants par l'État.

### d) La Fédération des femmes du Québec

Comme plusieurs organisations durant la même période, la FFQ s'est penchée sur la question de la reconnaissance du travail domestique des femmes, notamment à travers l'avenue du salaire



au travail ménager. Dans le bulletin spécial précédant le congrès de juillet 1980, deux articles visent à préparer les consultations en lien avec la revendication du salaire au travail ménager. Le premier article, signé par Ruth-Rose Lisée<sup>[37]</sup>, professeure de sciences économiques à l'Université du Québec à Montréal, explique en quoi consiste la revendication du salaire au travail ménager. Un autre article<sup>[38]</sup> présente quant à lui un point de vue beaucoup plus conservateur qui, tout en rejetant le salaire au travail ménager, évacue également la problématique des inégalités économiques entre les conjoints.

Les faits saillants du congrès de 1980, qui avait pour thème la pauvreté des femmes et l'absence de pouvoir sur leurs conditions de vie, sont présentés dans le bulletin de juillet 1980. Durant le premier atelier, qui porte sur la famille, les participantes ont discuté de la revendication du salaire au travail ménager, mais n'en sont pas arrivées à un consensus<sup>[39]</sup>. Parmi les recommandations, aucune ne mentionne la revendication d'un salaire au travail ménager. Les recommandations mettent plutôt de l'avant des mesures pour faciliter la garde des enfants, l'accès des femmes au marché du travail ou à la vie politique, et les difficultés d'accéder au crédit et au financement. La plupart des mesures visent donc un plus grand accès des femmes à la sphère publique, mais s'attardent moins aux inégalités présentes dans la sphère privée.

#### ***e) L'Action féminine d'éducation et d'action sociale***

Lors de son congrès d'orientation d'août 1981, l'AFEAS lance une recherche-action sur la situation des femmes au foyer. Cette recherche-action a pour principal objectif d'offrir aux femmes au foyer un statut, mais aussi une reconnaissance de la valeur sociale et économique de leur travail<sup>[40]</sup>. En 1982, afin de documenter la condition des ménagères, l'Association consulte près de 700 femmes par questionnaire, dont des femmes au foyer et des femmes qui travaillent à l'extérieur. En janvier 1984, l'Association lance une campagne de sensibilisation à travers toute la province, campagne qui se solde par dix-huit colloques régionaux ayant rassemblé au total 2300 personnes<sup>[41]</sup>, et par un colloque national. La campagne « Moi aussi j'travail au foyer » s'adressait à la fois aux femmes au foyer, aux femmes sur le marché du travail et aux hommes.

Au terme du colloque national, vingt-huit recommandations visent à répondre aux différentes problématiques soulevées lors des ateliers. Parmi celles-ci, on retrouve l'octroi, par les gouvernements, d'un statut de travailleuses ou de travailleurs au foyer pour la personne qui occupe ce rôle, ainsi que la prise en compte du travail ménager dans le produit national brut<sup>[42]</sup>. Certains avantages sociaux sont aussi réclamés, comme l'accès au régime des rentes publics, et le droit aux mêmes congés que les autres travailleuses et travailleurs en cas de maladie, de maternité ou d'accident de travail. L'AFEAS réclame également que les travailleurs à la maison soient considérés comme partie prenante de la population active, et non plus comme des personnes à charge. La neuvième proposition vise à ce qu'un « salaire soit versé à toutes (tous) les travailleuses(eurs) au foyer selon le statut qui sera défini »<sup>[43]</sup>. Par cette campagne, l'AFEAS poursuit en quelque sorte le travail d'analyse des activités domestiques, en vue de leur

reconnaissance comme travail véritable - démarche qui avait d'abord été initiée par le FLF et le Centre des femmes. Le discours sur l'utilité de ce travail gratuit pour le capitalisme, et pour les hommes en général, n'est pas à négliger. Par ses recommandations, l'AFEAS met de l'avant plusieurs mesures afin de reconnaître d'abord le travail ménager, et d'améliorer ensuite la condition des personnes qui l'exercent.

#### f) *Du travail et de l'amour*

En 1985, les Éditions Albert Saint-Martin publient la version abrégée d'une recherche commandée par le Conseil du statut de la femme, sous la direction de Louise Vandelac. Il s'agit d'un projet d'envergure : la recherche a été réalisée en deux ans et demi par sept personnes. Elle mène à la publication d'un rapport de recherche de 950 pages<sup>[44]</sup>. Par cette étude, le Conseil du statut de la femme souhaite alors amorcer une réflexion sur « la réalité complexe que constitue le travail des femmes au foyer et sur les moyens susceptibles d'en permettre la reconnaissance »<sup>[45]</sup>. L'ouvrage *Du travail et de l'amour* prend la forme d'une analyse critique du travail domestique<sup>[46]</sup>, défini comme le foyer de la sexualité, de la maternité et des « mille et un gestes non payés qui font et entretiennent la vie quotidienne »<sup>[47]</sup>. L'ouvrage est divisé en six chapitres qui abordent l'histoire du travail domestique, le temps de travail domestique, sa valeur monétaire, les politiques sociales en lien avec ce travail, et le partage des tâches. D'emblée, l'ouvrage prend ses distances avec le débat entre salarisation du travail ménager et intégration des femmes au travail salarié, débat qui avait polarisé le mouvement féministe jusque-là. Selon l'auteure Louise Toupin, l'étude va définitivement clore le débat entourant la question du salaire au travail ménager au Québec.

Les auteures de l'étude proposent néanmoins peu de moyens d'action concrets, outre quelques exemples de grèves des femmes en France (1974) et en Islande (1975), une critique active de l'insuffisance des politiques gouvernementales, et enfin la remise en question de la distribution des tâches au sein des ménages. Il s'agit cependant d'une étude complète qui propose des analyses sociologiques, historiques, anthropologiques et économiques pour penser le travail ménager. Plus largement, cet ouvrage contribue à la compréhension du travail domestique comme rapport social, et non uniquement en termes quantitatifs et économicistes.

En somme, la seconde moitié des années 1970 est marquée par un déclin du féminisme marxiste dans la presse féministe, courant qui avait jusque-là porté une analyse systémique du travail ménager. Cette tendance analytique-marxiste perd progressivement son rôle d'avant-garde militante avec la multiplication des collectifs et des initiatives féministes. On assiste également à une montée du féminisme radical, avec le journal *Les Têtes de pioche*, qui met de l'avant de nouveaux thèmes et analyse l'oppression des femmes sous l'angle du patriarcat. Au tournant des années 1980, d'autres groupes de femmes et organismes, plus réformistes ou en marge de l'État, poursuivront quant à eux l'analyse du travail ménager et les débats entourant sa reconnaissance.

\*\*\*\*\*

En analysant les publications de collectifs féministes, de groupes de femmes et d'organismes liés à la condition féminine, nous pouvons affirmer que le travail ménager a été un thème marquant pour le cheminement théorique et militant du mouvement des femmes. Ce travail invisible a été, pendant une période, considéré comme l'oppression commune à toutes les femmes, peu importe leur classe sociale, leur langue, leur origine ou leur orientation sexuelle. Plusieurs collectifs et groupes de femmes y ont consacré des publications et ont fait campagne pour obtenir sa reconnaissance sociale à travers différents moyens. Le travail ménager a aussi fait l'objet de productions culturelles, théâtrales avec la pièce *Môman travaille pas, a trop d'ouvrage* du Théâtre des cuisines (1975), et cinématographiques avec le documentaire *D'abord ménagères*, de Luce Guilbeault (1978).

Cette attention portée au travail des femmes était intimement liée à la recherche d'explications quant à l'oppression spécifique vécue par les femmes, et aux moyens à adopter afin de parvenir à leur émancipation. Il y eut ainsi un réel débat entre deux perspectives de libération des femmes, à savoir si cette libération passait par le travail salarié ou par la salarisation du travail ménager. Bien qu'omniprésent dans les discours féministes des années 1970 et 1980, des collectifs plus radicaux aux associations féminines réformistes, le thème du travail ménager a été bien rapidement oublié dans les bilans et dans l'historiographie. Plus largement, l'idée persiste que le mouvement féministe « condamnait » les ménagères<sup>[46]</sup>, en considérant que l'émancipation des femmes passait nécessairement par l'intégration du marché du travail. Cette vision évacue la subtilité des débats entre les militantes, et tout un pan intellectuel du féminisme.

Face à ce constat, il semblait nécessaire de lever le voile sur cet épisode du mouvement des femmes. En analysant les publications de collectifs féministes, de groupes de femmes et d'organismes liés à la condition féminine, nous pouvons affirmer que le travail ménager a été un thème marquant pour le cheminement théorique et militant du mouvement des femmes, mais que le stigmate qui lui est associé a aussi paradoxalement causé la disparition des débats entourant sa reconnaissance.

---

[1] Micheline Dumont, et Louise Toupin, *La pensée féministe au Québec. Anthologie: 1900-1985*, Montréal, Éditions du Remue-Ménage, 2011, p.258.

[2] Louise Toupin, *Le salaire au travail ménager. Chronique d'une lutte féministe internationale*

(1972-1977), Montréal, Éditions du Remue-Ménage, 2014, 451p.

[3] *Ibidem.*

[4] Diane Lamoureux, *Fragments et collages. Essai sur le féminisme québécois des années 1970*, Montréal, Éditions du Remue-Ménage, 1986, 168p.

[5] Dominique Fougeyrollas-Schwebel, « Le féminisme des années 1970 », *Nouvelle encyclopédie politique et historique des femmes*, Paris, Les belles lettres, 2010, pp.906-957.

[6] Micheline Dumont et Louise Toupin, *La pensée féministe au Québec. Anthologie : 1900-1985*, Montréal, Éditions du Remue-Ménage, 2011, p.459.

[7] Sean Mills, « Québécoises deboutte! Le Front de libération des femmes du Québec, le Centre des femmes et le nationalisme », dans *Mens*, vol. 4, no. 2, printemps 2004, pp.183-210.

[8] Annabelle Seery, *Travail de reproduction sociale, travail rémunéré et mouvement des femmes: constats, perceptions et propositions des jeunes féministes québécoises*, Mémoire de M.A. (science politique), UQAM, 2012, p.40.

[9] *Québécoises deboutte!* et *Les Têtes de pioche* ont été édités sous forme d'anthologie par les Éditions du Remue-Ménage. L'ensemble des numéros de *La Vie en rose* a été numérisé par la BAnQ.

[10] Plusieurs documents ont été obtenus au Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF).

[11] « Un gouvernement du Parti Québécois s'engage... Programme officiel », Les Éditions du Parti Québécois, 1973, pp.77-78.

[12] « Nous nous définissons comme esclaves des esclaves... » dans Véronique O'Leary et Louise Toupin, *Québécoises deboutte!*, tome 1 : *Une anthologie de textes du Front de libération des femmes (1969-1971) et du Centre des femmes (1972-1975)*, Montréal, Éditions du Remue-Ménage, 1982, p.66.

[13] *Ibidem.*

[14] Friedrich Engels, *Œuvres complètes*, Paris, Éditions sociales, 1962, 359p.

<sup>[15]</sup> *Ibid*, p.108.

<sup>[16]</sup> Betty Friedan, *La femme mystifiée*, Paris, Gonthier, 1964, 2 vol.

<sup>[17]</sup> *Ibid.*, p.110.

<sup>[18]</sup> *Ibid.*, p.111.

<sup>[19]</sup> *Ibid.*, p.112.

<sup>[20]</sup> « Bilan du Centre des femmes à Montréal. Janvier 1972 à septembre 1974 », dans Véronique O'Leary et Louise Toupin, *op. cit.*, 1982, p.174.

<sup>[21]</sup> « Sur notre condition », *Québécoises deboutte!*, vol. 1, no. 3, février 1973, p.15, dans Véronique O'Leary et Louise Toupin, *op. cit.*, 1983, p.75.

[22] « Pour une vraie fête des mères & ménagères », *Québécoises deboutte!*, vol. 1, no. 6, juin 1973, p. 5, dans Véronique O'Leary et Louise Toupin, *op. cit.*, 1983, p.169.

[23] « Rencontre avec deux féministes marxistes », *Québécoises deboutte!*, vol. 1, no. 6, juin 1973, p.27, dans Véronique O'Leary et Louise Toupin, *op. cit.*, 1983, p.200.

[24] « Housework : The question here is wages », *The Montreal Gazette*, 18 février 1975, p.42.

[25] Louise Toupin, *op. cit.*, p. 274.

[26] « Discours du 8 mars. La lutte des ménagères est la lutte de toute la classe ouvrière! », dans Véronique O'Leary et Louise Toupin, *op. cit.*, 1982, p.208.

[27] Eliette Rioux, « Je ne peux pas... tout dire », *Les Têtes de pioche*, no. 2, avril 1976, p.4 dans *Les Têtes de pioche. Journal des femmes*, collection complète, Montréal, Éditions du Remue-Ménage, 1980, p. 24.

<sup>[28]</sup> « Éditorial », *Les Têtes de pioche*, vol. 2, no. 1, mars 1977 dans *Les Têtes de pioche. Journal des femmes*, *op. cit.*, p.85.

<sup>[29]</sup> Sylvie Dupont, sans titre, *La Vie en rose*, no. 1, mars-mai 1981, p.20.

<sup>[30]</sup> Nicole Lacelle, sans titre, *La Vie en rose*, no. 1, mars-mai 1981, p. 22.

<sup>[31]</sup> En 1972, un projet de loi est déposé à l'Assemblée nationale par Marie-Claire Kirkland. Ce projet de loi vise la création du Conseil du statut de la femme (CSF). La loi est adoptée l'année suivante, et le Conseil est doté d'une première présidente en septembre 1973.

<sup>[32]</sup> Conseil du statut de la femme, *Pour les Québécoises : Égalité et indépendance*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1978, p.25.

<sup>[33]</sup> *Ibid.*, p. 248.

<sup>[34]</sup> *Ibid.*, p. 215.



<sup>[35]</sup> *Ibid.*, p. 172.

<sup>[36]</sup> *Ibid.*, p. 173.

<sup>[37]</sup> Ruth-Rose Lisée, « Le salaire ménager : Qu'est-ce que c'est? », *Bulletin de la Fédération des femmes du Québec*, vol. 10, no. 4, avril 1980, p.12.

<sup>[38]</sup> Jeannine McNeil, « La rémunération de la femme au foyer », *Bulletin de la Fédération des femmes du Québec*, vol. 10, no. 4, avril 1980, p.15.

<sup>[39]</sup> Fédération des femmes du Québec, *Bulletin*, vol. 10, no. 5, juillet 1980, p.11.

<sup>[40]</sup> Michelle Ouellet, *Moi aussi j'travaille - au foyer. Rapport du colloque national tenu à l'UQAM le 26 mai 1984*, Montréal, AFÉAS, 1985, p.6.

<sup>[41]</sup> *Ibid.*, p.26.

<sup>[42]</sup> *Ibid*, p.56.

<sup>[43]</sup> *Ibid*, p.58.

<sup>[44]</sup> Diane Bélisle, Anne Gauthier, Yolande Pinard et Louise Vandelac, *Du travail et de l'amour : les dessous de la production domestique*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1985, p. 21.

<sup>[45]</sup> *Ibid*, p.7.

<sup>[46]</sup> Dans le Canada anglais et aux États-Unis, des ouvrages équivalents sont publiés au début des années 1980, notamment : Meg Luxton, *More Than a Labour of Love*, Toronto, Women's Press, 1980, 260p.

<sup>[47]</sup> *Ibid*, p.13.

<sup>[48]</sup> L'Affaire des Yvettes, perçue par plusieurs comme une « condamnation » des femmes au

foyer par Lise Payette, alors ministre de la Condition féminine, a largement contribué à cette impression. Plus récemment, dans un texte d'opinion, Michel Reid affirmait que « Dans les années 70, le mouvement [féministe] a commis l'erreur stratégique de mépriser le statut et la fonction de femme au foyer ». Voir : Michel Reid, « Les désolantes dérives du mouvement féministe », *La Presse*, 10 mars 2016. [En ligne.] [http://plus.lapresse.ca/screens/66d1e30f-918c-4f04-a202-8aa6fdd722ed%7C\\_0.html](http://plus.lapresse.ca/screens/66d1e30f-918c-4f04-a202-8aa6fdd722ed%7C_0.html)